9) 1 tour Isr

Le député sortant



Charles BOSSON

Avocat, Maire d'Annecy
Conseiller Général
Président du Syndicat
Intercommunal d'Equipement
de la Haute-Savoie
Membre du Comité National
des Maires de France

Le remplaçant éventuel



Alphonse MÉTRAL

Directeur Commercial
Croix de Guerre 1939-45
Médaille de la Résistance

Mes Chers Compatriotes,

En Novembre 1958, au lendemain des dramatiques événements d'Alger, j'avais accepté d'être le suppléant de mon ami Charles BOSSON en promettant de lui apporter, sur sa demande, ma collaboration dans l'étude des problèmes ruraux.

Pendant ces quatre années, notre député a travaillé de manière constante et efficace avec tous les responsables municipaux et professionnels, **en particulier lors du vote des grandes lois agricoles,** et je ne saurais oublier la gratitude spéciale que nous lui devons dans le Genevois pour avoir obtenu des aménagements douaniers qui ont donné satisfaction à tous les intéressés et permis **un nouvel essor industriel de la région de Saint-Julien.**

Au cours de la législature, de nombreux « suppléants » ont été contraints d'abandonner brusquement leur activité pour remplacer au pied levé « leur député ». Il ne m'est personnellement pas possible d'envisager une telle éventualité. C'est le motif pour lequel notre choix s'est porté sur Alphonse MÉTRAL qui depuis tant d'années, dans les Mouvements de Jeunesse et dans la vie civique, est le collaborateur le plus intime et le plus dévoué de Charles BOSSON.

Pour ma part, je continuerai demain comme hier à « faire équipe » avec mon ami Charles BOSSON en qui je vois un parlementaire capable de jouer un rôle très important sur le plan national comme il l'a prouvé durant les années écoulées. Son souci majeur s'est porté sur le rapprochement des hommes et des idées au sein du Parlement et l'autorité qu'il a acquise a renforcé l'efficacité des nombreuses démarches qu'il a effectuées dans l'intérêt de notre région.

Edmond MARMILLOUD
Maire de CHEVRIER
Président de la Mutualité Sociale Agricole
de la Haute-Savoie

* Il est superflu de vous présenter le député sortant dont vous connaissez la vie et les activités, mais vous serez certainement intéressés de mieux connaître M. Alphonse MÉTRAL. Né le 11 Août 1921 à Saint-Jorioz, il a fait ses études au Lycée Berthollet et a pris ensuite d'importantes responsabilités à la J. O. C. En 1943, il a été l'un des fondateurs du Maquis A. S. de Dingy-St-Clair et de Manigod et a participé aux combats des GLIÈRES. De 1944 à 1949, il a fait du journalisme et depuis 1949, il est directeur commercial dans l'industrie fromagère, ce qui lui a permis d'apporter son concours apprécié aux producteurs savoyards. Marié, père de deux enfants. Collaborateur de Charles BOSSON dans les Mouvements de Jeunesse, il a continué à travailler avec lui en divers domaines et a notamment accepté, depuis que ce dernier est député, de le suppléer dans ses tâches municipales en qualité de Premier Adjoint. Il en est évidemment peu qui seraient mieux préparés à le " remplacer " en cas de besoin.

N'oubliez pas qu'un candidat ne peut être élu au 1er tour que s'il réunit sur son nom, outre la majorité absolue des votants, 25 % des électeurs ***inscrits.***

Votez tous Dimanche 18 Novembre !

Typo-Offset Gardet Annecy

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Circonscription ANNECY - SAINT-JULIEN

Electrices, Electeurs,

Je vous avais promis de remplir de mon mieux la double mission du député qui doit savoir à la fois **défendre les justes revendications locales** et **participer aux grandes décisions de la Nation.**

Je crois avoir tenu ma promesse.

Quoique NOTRE CIRCONSCRIPTION couvre à peu près la moitié de la Haute-Savoie (152 communes sur 315), j'ai pris souvent contact avec les maires, les conseillers généraux, les responsables des organisations professionnelles, familiales et culturelles, et j'ai étudié dans toutes les communes avec les Conseils Municipaux vos besoins, vos projets et vos budgets, dont mon élection au Conseil Général m'a permis d'examiner l'incidence sur le plan départemental.

J'entends poursuivre plus que jamais dans cette voie si vous me renouvelez votre confiance.

* * *

AU PARLEMENT, nommé à la Présidence du « Groupe des Républicains Populaires et du Centre Démocratique », j'ai pu réaliser l'union des élus M. R. P. et de nombreux démocrates d'inspiration spiritualiste, comme j'en conserve toujours la préoccupation.

Soucieux d'une stabilité gouvernementale nécessaire à l'efficacité de l'Etat, je me suis refusé aussi bien à l'opposition systématique qu'à l'adhésion inconditionnelle, et il m'a été donné de participer de manière directe à l'élaboration de documents législatifs importants au nombre desquels je citerai *la Charte de l'Agriculture* (dont j'avais déposé le premier projet dès le 16 Juillet 1959), les lois sur *la Formation syndicale* et sur *la Promotion du Travail, le Plan quadriennal pour la Jeunesse et les Sports, le IVe Plan de Modernisation et d'Equipement.*

Il m'est arrivé de ne pas être d'accord avec telle ou telle initiative gouvernementale et cependant de ne pas voter la censure pour des raisons qui me paraissaient plus impérieuses que mes critiques ; il m'est arrivé au contraire, notamment pour la « Force de Frappe », de considérer que j'avais le devoir d'exprimer mon désaccord après avoir vainement recherché une conciliation.

* * *

Demain, de grandes tâches nous attendent au sortir de ce drame algérien qui laisse encore tant de plaies à soigner et à guérir.

La FRANCE, qui vient de dépasser 47 millions d'habitants, doit être capable de **répartir son expansion entre toutes les régions de son territoire et entre toutes les catégories de sa population, tant à la campagne qu'à la ville,** en commençant par la suppression immédiate des abattements de zones.

Elle doit répondre à l'attente de sa magnifique jeunesse en lui assurant les moyens nécessaires à son instruction comme à son épanouissement physique et moral.

Elle doit collaborer à **l'union définitive de l'Europe** et à son association avec les jeunes Etats africains, sans négliger sa mission dans la défense de notre civilisation et dans le développement d'une **solidarité internationale** qui devraient conduire au désarmement général et contrôlé de toutes les Nations et au sauvetage collectif des Peuples sous-développés.

* * *

CETTE TACHE EST LOURDE, MAIS EXALTANTE.

Pour y faire face, la France a besoin d'un Etat fort et stable, qui trouvera essentiellement le secret de sa force et de sa continuité **dans la confiance du Peuple et dans l'adhésion de ses représentants** politiques, économiques et sociaux.

Je souhaite que, dans le cadre de la Ve République, le Gouvernement et le Parlement en soient l'un et l'autre convaincus et que demain s'instaure enfin une tentative de collaboration loyale et positive qui est nécessaire à la France et à la République.

C'est le vœu de l'immense majorité des Français, qu'ils aient voté « oui » ou « non », ou qu'ils se soient abstenus le 28 Octobre.

Charles BOSSON

Maire d'Annecy

Député sortant